L'ABEILLE DE LA N.-ORLEANS

BUREAUX, 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI MATIN, 15 FEVRIER.

FEUILLETON.

L'HOMME SANS NOM.

PAR

F. DU BOISGOBEY.

I.

LA BARQUE MYSTÉRIEUSE.

L'été de 1840 touchait à sa fin.

Par une magnifique journée de septembre, deux douaniers achevaient leur faction sur la côte escarpée qui borde l'entrée du golfe de Saint-Tropez dans le Var.

Il était près de midi et il faisait une chaleur torride.

Pour s'abriter du soleil, ils étaient couchés à l'ombre d'un buisson de lentisques qui les cachait parfaitement et tout près d'une fontaine dont le voisinage leur donnait un peu de fraîcheur.

A leurs pieds s'étendait à perte de vue la Méditerranée, unie et calme comme un lac.

Un temps pareil n'est pas favorable aux contrebandiers et il y avait bien peu de chances de faire une capture.

D'ailleurs, on n'apercevait pas une voile. Du bleu partout, sauf un petit point noir à l'horizon qui pouvait bien être un nuage ou un rocher.

Au bout d'une demi-heure, il sembla aux douaniers que le point noir grossissait.

Une heure après, il n'y avait plus de doute; le point noir était une barque, et cette barque venait droit sur la côte.

Cela n'avait rien que de très naturel.

Au bout de deux heures, la barque était à une portée de fusil de la plage, et on distinguait parfaitement l'homme qui la conduisait.

Cet homme était seul et ramait vigoureusement de ses deux avirons. Il s'arrêtait de temps en temps et semblait chercher à reconnaître un point du rivage.

Les deux douaniers couchés sur le haut de la falaise étaient complètement invisibles.

Bientôt, le rameur parut avoir trouvé ce qu'il cherchait, car il aborda, sauta à terre, et tira sa barque un peu sur le sable pour que le flot ne l'entraînât pas.

Après cette opération, il regarda encore la côte pour s'assurer qu'elle était déserte, et, satisfait sans doute du résultat de son examen, il se mit à courir à toutes jambes vers la falaise.

Les douaniers pensèrent que cela valait la peine d'être observé et ils observèrent.

L'homme grimpait sans hésiter par un étroit sentier qui conduisait en droite ligne à la fontaine.

Ils le voyaient maintenant de très-près. Ce n'était pas un pêcheur de la côte. Les douaniers le connaissaient tous.

C'était au moins singulier.

Arrivé au haut de la falaise, l'homme s'arrêta un instant, regarda autour de lui et, ne voyant personne, il courut à la source, se jeta à plat ventre et se mit à boire à pleine bouche et à même la fontaine.

Evidemment il mourait de soif.

Il but longuement, se trempa la tête, s'aspergea, barbota pendant un grand quart d'heure.

Puis il se releva, regarda encore à droite et à gauche et parut se disposer à regagner sa barque.

A ce moment, les douaniers jugèrent convenable d'apparaître.

Ils n'avaient à l'endroit de cet inconnu aucune idée bien arrêtée, mais il leur semblait étrange qu'on vînt de la pleine mer exprès pour boire à une fontaine.

Ils se dressèrent tout à coup, et leur brusque apparition produisit sur le buveur un effet extraordinaire.

Il se mit aussitôt à dégringoler par le sentier de la falaise dans la direction de sa barque.

Il courait comme une chèvre, et du pas d'un homme qui a fréquenté longtemps le pays.

Cet homme qui se sauve est toujours suspect, et, dans tous les pays, on court après lui.

Les douaniers n'eurent garde de manquer à cet usage.

Ils rejoignirent le fuyard et ils lui mirent la main au collet au moment où il touchait presque à sa barque.

L'homme se battit vigoureusement, mais après une courte lutte, il fut terrassé et solidement attaché.

Il avait le regard effaré d'une bête fauve prise au piège et il portait au front une blessure récente.

Son costume se composait d'un pantalon de toile à voiles et d'un chapeau de paille comme en portent tous les marins.

Pas de paletot, pas de chemise, pas de souliers.

Les marins provençaux ne s'habillent pas comme les canotiers de la Seine, mais enfin le matelot et l'inconnu n'était pas habillé du tout.

Cette toilette aussi succincte était éminemment suspecte.

Ce fut bien pis quand on examina la barque.

Elle était aussi nue que l'homme qui la montait. Elle contenait deux avirons et pas autre chose.

Ni mât, ni voile, ni gouvernail. Pas de provisions, pas même une cruche d'eau. Pas de nom ni de numéro à l'arrière.

Les douaniers commencèrent à questionner l'inconnu, mais ils n'en tirèrent aucune réponse. Assez embarrassés de leur capture, ils se décidèrent à la conduire au bourg le plus voisin qui possédait un juge de paix et une prison.

L'homme se laissa mener sans résistance et sans prononcer une parole.

Ce n'est qu'en arrivant à la geôle qu'il ouvrit la bouche pour dire: J'ai faim.

On lui donna un pain de munition qu'il dévora en quelques minutes et on alla chercher le juge de paix qui l'interrogea sans parvenir à obtenir une réponse et qui ne sachant trop qu'en faire, l'expédia entre deux gendarmes au chef-lieu de l'arrondissement, comme prévenu de vagabondage.

Le vagabond de la mer!

Là le juge chargé de l'instruction essaya à son tour de faire parler cet étrange prisonnier.

Mais toute l'habileté d'un magistrat habitué à déjouer les ruses des prévenus vint échouer contre une défense bien simple.

L'inconnu ne mentait pas. Il se taisait.

Ce silence obstiné donnait à un vulgaire délit de vagabondage les proportions d'une grosse affaire criminelle.

Un homme qui refuse de dire ce qu'il est, ce qu'il a fait, d'où il vient doit avoir pour se taire de bien graves motifs, quand il sait que ce refus peut le retenir longtemps en prison.

D'ailleurs, on ne vient pas presque nu se rafraîchir sur une côte déserte, on ne se promène pas sans vêtements, sans eau et sans vivres dans une barque sans numéro.

Il y avait là un mystère qui cachait très probablement un crime.

Mais lequel?

La première idée qui se présentait était celle d'un massacre commis en pleine mer par l'équipage révolté de quelque navire. Mais alors comment ce malheureux se trouvait-il abandonné dans ce canot de la barque?

Une circonstance ajoutait encore à l'obscurité qui couvrait cette affaire.

Pour trouver la fontaine qu'on n'apercevait pas de la mer, il fallait avoir pratiqué la côte.

L'homme était donc déjà venu dans ce pays où cependant pas un habitant ne le reconnaissait.

L'examen de sa personne ne pouvait guère aider à éclaircir le mystère.

Il n'était ni vieux, ni jeune, ni beau, ni laid, ni gras, ni maigre.

Ce n'était pas ce qu'on appelle un bonhomme comme il faut, ce n'était pas non plus un paysan ou un matelot.

En un mot, on voyait très-bien ce qu'il n'était pas, on ne voyait pas du tout ce qu'il était.

En présence de cette énigme vivante, le juge se trouva tout embarrassé.

C'était un magistrat encore jeune et plein de zèle; il avait à sa disposition les moyens si nombreux et si puissants dont la loi a armé l'instruction criminelle et il résolut de les employer tous, s'il le fallait.

Il commença par faire venir de Toulon des agents de la chiourme, car on pouvait avoir affaire tout simplement à un évadé du bagne.

Ces agents déclarèrent que l'inconnu n'avait jamais été leur pensionnaire.

Il s'adressa à tous les parquets de France et même d'Italie, en leur envoyant le signalement de l'individu pour savoir s'il ne s'appliquait pas à quelque forçat fugitif de leur ressort.

Il reçut de tous des réponses négatives.

Il écrivit dans tous les ports des côtes voisines pour demander si une barque n'avait pas été volée quelque part.

Aucun des renseignements obtenus ne parut se rapporter au canot monté par le prisonnier.

Le juge se décida, non sans répugnance, à mettre en œuvre ces misérables qu'on appelle en argot de prison des *moutons*, c'est-à-dire qu'on donna au pauvre diable deux compagnons de chambre chargés de l'épier et de le faire parler.

Ils en furent pour leurs frais d'éloquence.

Le camarade, qui causait volontiers sur des sujets indifférents, leur glissait entre les doigts dès qu'il voyait poindre la moindre allusion à ses aventures.

Les espions finirent même par déclarer que c'était peine perdue.

Enfin, on était allé jusqu'à user d'un moyen extrême, on avait pris les noms des malfaiteurs évadés ou contumaces dont les signalements offraient quelque ressemblance avec l'inconnu et, la nuit, au milieu de son sommeil, on le réveillait brusquement en l'appelant d'un de ces noms-là.

On espérait que si on tombait sur le sien, il ne serait pas maître d'un premier mouvement.

Jamais il ne s'y laissa prendre.

Arrivée à ce degré du mystère, l'affaire prenait les proportions d'une lutte d'amour-propre entre le juge et l'homme problème.

Mais on ne pouvait prolonger indéfiniment la situation et tenir l'inconnu en prison préventive jusqu'à ce qu'il lui plût de parler.

De guerre lasse, on le renvoya comme vagabond devant le tribunal de police correctionnelle.

Son affaire avait attiré à l'audience toute la population de la petite ville et même quelques étrangers qui s'étaient venus passer l'automne en Provence.

L'un d'eux, le vicomte Henri de Servon, camarade de collège du juge d'instruction chez lequel il était venu prendre domicile pour un mois, s'était intéressé à cette histoire avec la curiosité d'un Parisien désœuvré.

Il était allé voir l'inconnu en prison, et il se trouva au premier rang à l'audience.

Le prévenu se présenta avec les vêtements de costume par trop succinct, qu'il portait dans sa barque. On lui avait donné les habits de la prison: veste et pantalon de grosse laine.

C'était un homme de taille moyenne, plutôt grand. Il devait avoir de quarante-cinq à cinquante ans. Ses cheveux et sa barbe, qu'il portait tout entière, étaient restés très noirs. Ses traits, peu réguliers, n'étaient pas déplaisants, et ses yeux bruns avaient une expression douce et intelligente.

Le soleil avait répandu sur sa peau une teinte de bistre qui dénotait une profession exposée à l'air, comme celle des chasseurs ou de marins.

Ses mains, sans être celles d'un ouvrier, avaient travaillé.

Son langage était correct et dépourvu de tout accent.

On s'attendait à une audience dramatique. On fut complètement trompé.

Le prévenu resta calme, muet, impénétrable.

On le pressa de questions, on lui fit des pièges, on lui représenta les conséquences de son entêtement.

Tout fut inutile.

L'inconnu ne se départit jamais de sa douceur obstinée et en entendant lire le jugement qui le condamnait pour vagabondage, au maximum de la peine—un an et un jour de prison,—il eut l'attitude d'un homme résigné à toutes les conséquences d'une résolution prise.

Il avait fallu pourtant lui donner un nom afin de baptiser la condamnation, pour ainsi-dire, et on l'appela Jacques, comme l'avaient fait déjà les gardiens de la prison, dans l'embarras où ils s'étaient trouvés pour le désigner.

Peu de jours après, l'homme sans nom était dirigé sur une maison de réclusion dans un département voisin.

La toile tombait avant le dénouement du drame.

Henri de Servon s'était passionné pour cette énigme sans mot, comme il se serait passionné pour une grosse partie, son cercle, et, avant de rentrer à Paris, il eut l'idée de faire déposer au greffe cinq cents francs pour qu'on les remît au prisonnier à l'expiration de sa peine.

C'était un placement au profit de sa curiosité.

Il s'était dit qu'une fois ses comptes réglés avec la justice, l'inconnu le rembourserait avec le récit de ses aventures.

Le calcul ne se trouva pas juste.

Un an après, le vicomte apprit que l'homme avait fait les douze mois de prison sans trahir son incognito et qu'il était allé habiter Marseille sous la surveillance de la police.

Mais ce fut tout. L'homme sans nom ne donna pas signe de vie. Il n'écrivit même pas pour remercier, quoique l'argent lui eût été remis fidèlement à sa sortie.

La révolution de février survint quelque temps après, et Henri de Servon avait à peu près oublié cette histoire, quand, vers la fin de l'année 1848, il se trouva mêlé à des aventures bien autrement étranges.

(*A continuer.*)

LE NŒUD GORDIEN TRANCHÉ.—Le nœud gordien est tranché, car la machine à coudre de Wilcox et Gibbs, si longtemps désirée, a enfin fait son apparition. C'est une des grandes conquêtes du siècle.

BULLETIN FINANCIER.

Lundi soir, 14 février 1870.

Le marché monétaire est encore plus facile. Dans les rues, les billets de premier ordre accompagnés d'excellentes garanties collatérales, sont cotés à 10 pour cent par an à 1 par mois et ceux de second ordre à 1 1|4 à 1 1|2 par mois; les billets de commerce de premier ordre, sans garanties collatérales, à 1 à 1 1|4 par mois, et ceux de second ordre à — à 1 1|2; le papier hypothécaire No 1 à 10 à 11 par an et le No 2 à 12.

L'or a ouvert à 120 à 120 1|8, mais la dépêche d'ouverture de New York Payant cote à 119 5|8, il est tombé ici à 119 3|4 à 120 et, après d'assez fortes transactions, a fermé à 119 3|4 à 120. Les transactions embrassent $3,500, $8,000, $20,000, $20,000 et $25,000 à 119 3|4, $1,000, $9,000, $10,000, $20,000 et $25,000 à 119 5|8, $30,000 à 119 1|2, $1,000, $1,500, $4,000, $10,000 et $20,000 à 120.—Aucune vente d'argent n'a été annoncée. Les demi-piastres américaines sont cotées nominales à 118 à 118 1|2, les piastres mexicaines à — à 2 de prime sur l'or.

Le change étranger n'a pas manqué d'acheteurs, mais il s'y est déclaré une nouvelle baisse. Les cours ont fléchi avec ceux de l'or et des traites dans Wall Street et, à la clôture, ils avaient fléchi de 1|2 pour cent. Les ventes de sterling comprennent 80,000 livres dont 4,000 connaissement à 128 1|2, 5,000 livres clear à 128 5|8, 5,000 livres connaissement à 128 3|4 à 128 7|8, 3,000, 3,500 et 5,500 connaissement No 1 à 129, 22,000 connaissement et clear à 128 7|8 à 129 1|4, 2,000, 4,000 et 8,000 clear No 1 à 129 1|4, 1,000 livres à 129 3|8, 10,000 livres à 129 1|4 à 129 1|2, 5,000 livres en change de commerce à une fraction au-dessous de 107 3|4 en or.

Dans le change sur France, environ 1,000,000 de francs en change de commerce, dont 325,000 à 4 89 1|2 à 4 39 1|8, 500,000 à 4 38 3|4 à 4 37 1|2, 25,000 à 4 50 et à 4 37 1|2.

Le sterling peut être coté, maintenant, à 128 3|4 à 129 1|4 le bon connaissement No 1 et clear et 129 3|4 à 130 1|4 le change de banque; le change sur France, à — à 4 38 3|4 le premier et 4 36 1|4 à 35 le second.

Le change américain a été très ferme, sans variations importantes. Les banques ont tiré sur New York à 1|8 d'escompte (une d'elles, cependant, a demandé le pair pour les petites sommes) et la demande pour remises a été bonne à 1|8. On a vendu $35,000 en change de commerce à vue sur New York, $50,000 en change de commerce et de banque, $25,000 de banquiers, $85,000, $100,000 de banque et de banquiers et $25,000 de banque à 1|4 d'escompte, $5,000 et $25,000 en change de commerce à 3|16, $10,000 et $25,000 à 5|8, $40,000 à dix jours de vue sur New York à 9|16.

Les actions de la Compagnie de l'huile de charbon de la Louisiane ont haussé de $10 à $12 par action. On en a vendu 9 ce matin, après la clôture du Board, à $78, 30, aujourd'hui, à $70, 10 à $82 50, 30 et 47 à $85, 1 et 50 à $90,—on a vendu également 100 actions de la Compagnie du canal de l'Ile aux Vaisseaux à $1 53, ensuite 500 à $1 55, 300 à $1 60. Le Canal de la Compagnie a monté à $1 60. On a refusé de bonne heure, $1 60 de 200 actions de l'Ile aux Vaisseaux, mais on verra plus haut que ces actions ont ensuite fléchi.

Nous n'avons pas entendu mentionner de fortes ventes de mandats. Les courtiers ont acheté ceux de l'Etat à 74 à 75; et ceux de la police métropolitaine à 74 à 75; ils ont vendu les premiers à 75 à 79 et les seconds à 76 à 77.

Ce soir, au Board, on a vendu $2,300, $3,000, $5,000, $10,000 et $15,000 en or à 119 3|4, $1,500 et $2,000 à 119 7|8.

Voici les enchères et les offres faites dans la séance:

	Offres	Enchères
Abattoirs Crescent City	27 50	
Canal de l'Ile aux Vaisseaux	1 60	
Chemin de fer Jackson	6 00	5 25
Chem. fer Carrollton	95 00	90 00
Comp. de Chem. de fer de la ville	164 00	163 50
Banque National Germania	105 00	102 50
Banque des Marchands	69 50	66 00
Banque de la Nlle-Orléans	40 00	
Banque Crescent City	30 00	27 00
" Mechanics & Traders	49 00	47 50
" de l'Union		33 25
" de l'Etat de la Louisiane	19 25	19 00
Banque du Canal	45 00	42 00
Banque du Sud	78 00	74 00
Banque des Citoyens ex-dividende		150 00
Chemin de fer Jackson 1ere hypothèque	85 00	82 00
Chemin de fer des Opelousas, 1ere hypoth., par bond de $678		5 80 00
Vieux bons du pour cent de l'Etat		68 00
Bonds 6 pour cent de Levées de l'Etat		55 00
Sept p. c. du Pénitencier de l'Etat		72 00
Mandats de l'Etat	75 50	74 00
Coupons de l'Etat		65 00
Billets de l'Etat		65 00
Bonds consolidés de la ville		75 00
Bonds de la ville en faveur de Chem. de fer	70 75	
Sept p. c. de la ville		72 50
Bonds 10 p. c. avec coupon d'oct.	95 00	93 00

BUREAU D'ESPÈCES ET DE CHANGE DE BRUNO & WARNER, No. 148 RUE GRAVIER, PRÈS ST-CHARLES.

Or étranger.	*Valeur en or des E.-U.*
Souverains Victoria	$4 80
Do vieux	4 78
Billets de la Banque d'Angleterre	4 80
Pièces de 20 francs	3 80
Billets de la Banque de France en francs	19
X Thaler	7 60
X Thaler prussien	7 70
X Guilders Holl.	3 80
Kronen	6 25
Ducats	2
Doublons d'Espagne	15 80
Do patriotes	15 30
Argent étranger.	
Argent anglais	23
Do français	18
Piastres mexicaines	
Do espagnoles	1 00
Couronnes françaises	1
Do allemandes	1 00
Thaler	66
Thaler prussien—papier	66
Guilders	37
Spezie	1 02
Argent espagnol, par once	1 15

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Lundi soir, 14 février 1870.

COTON.—Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 9400 balles dont le contenu a changé de mains à des prix qui ont penché vers les hauts chiffres de l'échelle, mais sans avoir montré de hausse cotable, c'est pourquoi nous continuons à coter: low ordinary à 20¼ à 21¼ c, ordinary 21¼ à 22¼, good ordinary 22¾ à 23¼, low middling 23¾ à 23⅞, middling 24¼ à 24½, strict middling 24¾ à 25 et good middling 25¼ à 25½.

ETAT DU COTON.

Stock en mains le 1 sept. 1869, bal.		770
Arriv. dep. le dern. état	2306	
Arrivé précédemm.	778983	779989
		771752
Expédié aujourd'hui	1465	
Expédié précédemment	537918	538483
Stock en mains et à bord		233269

SUCRE—Le marché est calme et les prix de l'article ont baissé et il en est arrivé ce matin 825 boucauts. Il ne s'en est vendu que quelques lots seulement. Nous cotons l'inférieur 7 à 8¼ commun à bon com. 8¾ à 9⅛ fair 10— à 10¼ c, good fair — à 10¾ c, fully fair 11¼ à 11½ c, prime 11¾ à 12— choix 12¼ à 12½ c., jaune clarifié 13— à 13¾, blanc 14¾.

MÉLASSE—Les recettes, ce matin, ont embrassé 759 barils et 83 demi barils, lesquels renforts constituent tout l'approvisionnement actuellement en premières mains. Le marché est calme à 58 c le gallon d'inférieur, 59 à 60 c pour la commune, 60 à 72 c pour la fermentée selon la qualité, 73 à 74 c pour la prime non fermentée et 77 à 78½ c pour la qualité de choix.

ARRIVAGES DE L'OUEST—Les steamers Messenger, de Pittsburg, Silver Spray, de Cincinnati, C. V. Kountz et Tom Jasper, de St Louis, sont arrivés ici depuis notre dernier rapport.

FARINE—Bonne demande et approvisionnement faible et le medium et les bas grades sont rares. Ventes aujourd'hui de 1800 barils, dont 100 de superfine à $5 40, 100 de à $5 45, 100 et 200 de $5 50, 100 de double extra à $5 75, 100 et 100 de à $6 25, 50 et 150 de triple extra à $6 50, 400 de double extra à des conditions privées, 200 de supérieure à $6 60, 100 de triple extra à $7 à $7 10—150 de à $6 15, 100 de à $7 25, 100 de choix à $6 50, 100 et 100 de à $7 50, 200 de à $7 62½, sur les lieux et 500 barils de superfine, livrables dans 20 jours, à des conditions tenues secrètes par les vendeurs, à $5 35 le baril.

MAIS—L'approvisionnement de mais est faible et la demande bonne à des prix plus fermes. Ventes aujourd'hui de 7000 sacs, dont 1500 de blanc, 1000 et 3500 de blanc et jaune à $1 05 le boisseau, 500 de blanc et jaune mélangé à $1 05 et 400 de jaune ordinaire à $1 07½.

AVOINE—L'approvisionnement d'avoine est rond et la demande limitée; les prix en ont baissé. Ventes de 2500 sacs dont 400, 700 et 600 à 75, 350 et 300 à 75 c le boisseau.

SON—Rare et les prix en ont haussé. 500 sacs vendus à $1 40 les cent livres.

FOIN—Le foin prime à choix de l'Ouest se vend au commerce et par le placement à $30 à $30 le tonneau.

PORC—Le marché est calme, mais ferme et le mess est tenu à $25 50 à 30 le baril, 100 barils de mess vendus à des conditions privées, 30 barils de croupions de porc à $22 et 40 de à $22 25 le baril. Le mess se vend en détail $30 50 le baril.

BREAKFAST BACON—10 caisses de bacon de l'Ouest, non converts vendues à 19 c et 10 de de bacon couvert à 19¼ c la livre.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 15 février 1870.

Arrivé, hier—373 bœufs du Texas, 64 veaux et veaux d'un an.

Vendu—46 bœufs du Texas, [illegible] 3 vaches à lait.

A vendre—1171 bœufs du Texas, 304 veaux et veaux d'un an, 1,300 cochons, 679 moutons, 76 vaches à lait.

Bœufs du Texas, 1re qlt., p. liv. net	6.00 c	à 7.00 c
Bœufs du Texas, 2me qlt., par tête	45.00	à 60.00
Bœufs du Texas, 3me qlt., par tête	12.00	à 22.00
Cochons par liv., gr.	9	à 10 c
Cochons (Stock) par tête gr.	7.50	à 9.00
Moutons 1re qlt., par tête	5.00	à 6.00
Moutons 2de qlt., par tête	—	à 3.00
Moutons 3me qlt., par tête	—	à —
Vaches à lait, de choix, par tête	80.00	à 100.00
Vaches à lait, 2de qlt., par tête	50.00	à 60.00
Veaux, par tête	7.00	à 12.00
Gros veaux, par tête	7.00	à 12.00
Chèvres par tête	1.50	à 4.00

MOUVEMENT DU PORT.

Bureau de l'Abeille,
Mardi matin, 15 février 1870.

Mauvaise journée hier sur la Levée, grand vent, grande poussière et grand soleil.

Le fleuve a recommencé à monter; il était hier à 2 pieds et 6 pouces au-dessous de la marque de 1862.

Les affaires sont toujours des plus animées, la levée dans toute son étendue est littéralement couverte de marchandises de toute espèce.

Sont arrivés hier: le San Nicolas et le Crescent, de la côte d'en bas. Le Henry Tête, du Bayou Lafourche. Le W. S. Pike et le H. S. Turner, du Bayou Sara. Le Perless, du Bayou Glaise.

Sont arrivés de la Rivière-Rouge: le R. L. Hodge No 2, le Golden Era, le Tex Arkansas, le 12me Era, et l'Era No 10, le Lotus No 3, l'Entreprise.

Sont arrivés de Vicksburg: le John Kelgour, le Belle Lee et le R. E. Lee.

Sont partis: le Hunter, pour la côte d'en bas; le Henry Tête, pour le Bayou Lafourche; le W. S. Pike et le H. T. Turner, pour Bayou Sara.

Parmi les départs d'aujourd'hui nous mentionnerons le bateau à hélice Crescent, capitaine C. R. Fagot, assisté de M. Joe Ritter, lequel fait régulièrement deux voyages par semaine jusqu'à Riceland, paroisse Plaquemines, partant de la ville tous les mardis et vendredis matin, à 10 heures.

Nous appelons l'attention des expéditeurs de la Nlle-Orléans, ainsi que les habitants de la paroisse Plaquemine sur le bateau le San Nicolas, capitaine T. A. Enderle, lequel à l'avenir partira de la Nlle-Orléans tous les mardis et vendredis matin à 10 heures. Mr. Geo. Bayhi est chargé de l'administration intérieure du bateau.

Partira aujourd'hui, à midi, le nouveau bateau La Belle, capitaine A. Dugas, lequel fait trois voyages par semaine d'ici à Donaldsonville, partant de la Nlle-Orléans tous les dimanches matin, mardis et tous les mardis et jeudis à [illegible]. E. A. Trépagnier est chargé des affaires du bureau.

Nous appelons l'attention des voyageurs et expéditeurs de la côte jusqu'à Donaldsonville et du bayou Lafourche sur le beau bateau l'Annie Wagley, capitaine O. L. Blanchard. Ce paquebot fait deux voyages par semaine jusqu'à Lockport, sur le Bayou Lafourche, partant de la Nouvelle-Orléans tous les mardis à 5 heures, et tous les samedis, à midi précis, M. Frank Dalferes est chargé des affaires du bureau, et M. John Kelly est préposé au fret.

Nous appelons l'attention des voyageurs et des expéditeurs sur le beau bateau le Peerless, capitaine D. Glascock, qui partira ce soir, à 5 heures, il prendra du fret pour Simmsport, Big Bend, Moreauville, Jonction, Entreprise, Evergreen et tous les points intermédiaires du bayou Glaise. Mr A. P. Truesdale est chargé de l'administration intérieure.

Partira aussi ce soir à cinq heures, le magnifique bateau de la malle, le Robt. E. Lee, capitaine John Smoker, lequel prend du fret et des passagers pour tous les débarcadères d'ici à Vicksburg où il fait connexion avec les bateaux desservant les rivières Yazoo, Tallahatchie, et Sunflower. M. A. Martin, assisté de M. W. N. Calmes, est chargé des affaires du bureau.

Parmi les départs de demain nous signalerons: Le T. D. Hine, pour la côte d'en bas et le St-John pour Baton-Rouge.

LA MOITIÉ D'UN ŒIL.—Le *Louisiana Democrat* dit "Nous présumons que quiconque possède la moitié d'un œil peut apprendre, en 5 ou 6 heures, à se servir de la machine à coudre de Wilcox & Gibbs. C'est certainement un modèle de beauté et de simplicité." A vendre par M. S. Hedrick, 67 et 148 Canal.

Female Regulator

DU DR.

BRADFIELD,

Le Meilleur Ami

DES FEMMES

CE PRÉCIEUX REMÈDE EST EXCLUSIVEMENT pour les Femmes, dans les cas de maladies de la matrice qui n'exigent pas d'opérations chirurgicales. Celles-ci étant fort rares, le "Female Regulator" s'emploie presque toujours. Lorsque les menstrues ont été interrompues subitement, soit par le froid, les inquiétudes, le "Regulator" agit merveilleusement en rétablissant les fonctions et fait disparaître la fièvre, les maux de tête, les douleurs au dos, les reins, les frissons, l'inflammation des paupières et l'agitation générale. Quand il est pris à temps, tous ces symptômes s'évanouissent aussitôt sans que la constitution en souffre. Il arrive fréquemment que le remède convenable n'est pas employé à temps; le mal devient alors chronique et la source d'affections sans nombre. Au second mois il y a pas d'amélioration, les fleurs blanches se montrent parfois. On éprouve de légères douleurs autour de la matrice, mais il s'échappe très peu de fluide naturel. Le teint devient blême, les intestins s'enflent, une couleur verdâtre s'étend sur le visage, on éprouve constamment des douleurs au côté, à la tête, un poids se fait sentir à l'estomac, on a des palpitations de cœur, des indigestions, des langueurs, des douleurs à l'aine, des douleurs au côté gauche de la poitrine, la toux, des étouffements, et on perd l'appétit. Si l'on n'y remédie pas, les maux de tête deviennent plus violents, la malade perd la mémoire, a des nausées, la dispepsie elle maigrit, ses palpitations de cœur augmentent, ses pieds, ses jambes et son corps s'enflent et, de temps en temps, elle crache le sang. Au moindre effort, elle est essoufflée et suffoque presque. Le tableau est sombre, mais c'est l'état de milliers de femmes de quinze à quarante-cinq ans, que l'ignorance ou la négligence mène à la tombe.

A celles chez qui se déclarent les symptômes qui se rattachent aux "maladies mensuelles," nous dirons: Prenez le "Female Regulator" du Dr. J. Bradfield, dont quelques onces vous soulageront de suite et qui vous guérira si vous avez un peu de patience.

Les plus habiles médecins de la Géorgie ont recours à ce remède depuis plus de vingt ans. Chaque famille devrait en avoir deux ou trois bouteilles.

Nous répétons que le "Female Regulator" du Dr. Bradfield est préparé pour les femmes et pour elles seulement. Faites-en l'essai; c'est tout ce que nous demandons.

Préparé et à vendre, en quantité quelconque, par

L. H. BRADFIELD, Droguiste,
à Atlanta, Géorgie.

CERTIFICATS.

"Thakogee, Ala., 21 novembre 1869.

"A Mr. L. H. Bradfield.—Veuillez nous envoyer immédiatement un autre lot du "Female Regulator de Bradfield." Il est aussi efficace que vous le dites et nous sommes témoins de ses excellents effets.

"Vos soumis, etc.,
"HUNTER & ALEXANDER."

"Les soussignés, droguistes, recommandent, avec plaisir, au commerce, le "Female Regulator" du Dr. J. Bradfield. Ils me dissent que c'est un bon remède pour la maladie en question.

"W. A. LANSDELL, Atlanta, Gie.
"PEMBERTON, WILSON, TAYLOR & Co.
"Atlanta Georgie.
"W. C. LAWSHE, Atlanta, Gie.
"W. ROOT & SON, Atlanta, Gie."

"Etat de la Géorgie, Comté Troup.

"Je certifie que j'ai examiné la recette du Dr. Josiah Bradfield, de ce comté. C'est un composé d'excellents remèdes pour le traitement des maladies de femmes.

"WILLIAM P. BEASLEY, D. M.
"21 décembre 1869."

Prix .... $1 50 la bouteille.

Par WHEELOCK, FINLEY & CO.,
E. J. HART & CO.,
BALL, LYONS & CO.

Et au dépôt de Médicaments patentés de [illegible] MAIS [illegible] FLEMING.

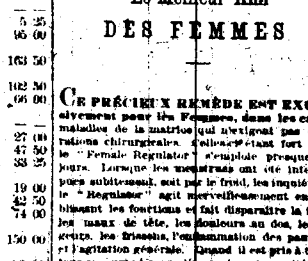

Toits. Toits.

TOITS ASBESTOS, toit feutre, enduit Asbestos, ciment Asbestos, peinture préservatrice, &c. Réparations et construction de maisons, de bateaux à vapeur. L'Asbestos est la seule composition qui résiste à la chaleur de ce climat. Il est à l'épreuve du feu et s'amette au même taux que les toits en ferblanc.

Venez l'examiner.

NABLE & DALTON,
Agents en Louisiane,
Au No 112 de la rue Poydras.

Maison le meilleur marché en son genre de toute la ville.

A. GALEPPI,

14 .... RUE DE CHARTRES 14
ENCOIGNURE TOULOUSE.

Grand assortiment de

PAPIERS PEINTS,

GLACES unies et encadrées;
CADRES en tous genres;
GRAND assortiment d'ESTAMPES;
ALBUMS, STATUES, Plaques à jour,
ARTICLES DE DESSIN.

Théâtres, Concerts, Bals.

THEATRE DE L'OPERA.

MARDI 15 FEVRIER 1870,

GUILLAUME TELL,

Grand opéra en 4 actes, de Rossini.

Au troisième acte, LA TYROLIENNE, Par Mme BILLON, KEITTEN ET CHARLES.

Jeudi, 17 Février—Cinquième représentation,

LE PROPHETE,

Grand opéra en 5 actes, de Meyerbeer.

Les portes s'ouvriront à 6 1/2 et le spectacle commencera à 7 heures.

Le contrôle est ouvert tous les jours de 9 heures du matin à 4 P. M.

Académie de Musique,

Rue St-Charles.

A PARTIR DE

LUNDI, 14 février—Tous les Mercredi et Samedi, à midi,

PANTOMIME FOX,

Et la troupe Kiralfy

De danseurs hongrois.

ODD-FELLOWS HALL.

PATTI.

MAX STRAKOSCH a l'honneur d'annoncer au public que la célèbre cantatrice de concert, connue dans le monde entier comme la reine des salles de concert—

Mlle CARLOTTA PATTI

Chantera pour la première fois à la Nlle-Orléans, depuis ses triomphes récents en Europe, dans

QUATRE GRANDS CONCERTS,

Lundi, 14; Mardi, 15; Jeudi, 17; Vendredi, 18 Février, à 8 heures du soir.

Mlle CARLOTTA PATTI sera secondée par M. THEO. RITTER, le grand pianiste classique, qui exécute ici pour la première fois; M. HENRY SQUIRES, le ténor populaire américain; Mr. J. F. PRUME, violoniste distingué, HER JOSEF HERMANN, grande basse allemande. M. G. W. COLBY, directeur.

La vente de billets pour les quatre concerts commencera JEUDI, 10 février, et continuera jusqu'à midi, après quoi l'on pourra en acheter pour les concerts, séparément, au magasin de GRUNEWALD, No 129 de la rue du Canal. On se sert des pianos Steinway à tous les concerts Patti.

Muséum du Crescent City.

Nos 40 et 42 Rue St-Charles.

QUATRIEME REOUVERTURE ANNUELLE.

L'ADMINISTRATEUR prend plaisir à annoncer que la saison de 1869-70 vient d'être inaugurée par tout le brillant qui a caractérisé cette institution dans ces dernières années.

MERVEILLES ÉTONNANTES DU GENRE HUMAIN.

LA GEANTE DU KENTUCKY — L'ENFANT ENORME—LES ENFANTS ALBINOS—L'AVALEUR DE SABRE—LA REINE FEE.

UNE GRANDE MENAGERIE. Une volière d'Oiseaux magnifiques et rares, le Repaire des serpents monstres, des tribus de Singes, des Hommes-Singes et Ouran Outangs, et des curiosités provenant de toutes les parties du Globe. Ainsi qu'une grande collection d'objets et de reliques de l'ère antédiluvienne.

Les portes seront ouvertes de huit heures du matin à dix heures du soir.

Entrée—50 cents, enfants, moitié prix.

Société de Bienfaisance Mutuelle du Pélican.

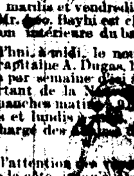

GRAND BAL

Paré et Masqué,

Mardi, 1er Mars 1870,

(MARDI GRAS)

— au —

Deutsche Company Hall,

COIN BIENVILLE ET PASSAGE DE LA BOURSE,

Pour la Construction d'une Tombe.

Comité d'Invitation:

A. L. Tissot, Chairman.

J. L. Barjac,	E. Lambert,	A. Hebrard,
T. Moustier,	P. Lacoste,	L. F. Pazende,
Geo. Forstall,	J. T. Desgrais,	John A. Betat,
John Michel,	J. B. Guerres,	Jos. Colla.

Aucune dame ne sera admise sans une carte personnelle.

On peut se procurer des invitations en s'adressant au comité ou aux endroits suivants: J. A. Jaquet, 120 rue Royale; Jos. Colla, chez S. N. Moody, coin Canal et Royale; J. E. Ducros, librairie, City Hall; J. A. Betat, chez P. Puech, 123 rue Royale; J. J. Barjac, 162 Camp; A. D. Bienvenu, pharmacien, coin Trême et Dumaine; J. T. Desgrais, 79 Levée, coin Crapo.

Pour la location de la buvette et du restaurant, s'adresser à la librairie J. A. Jaquet, 120 Royale.

Prix du Billet $2 00

BAL! BAL!

MARDI GRAS! MARDI GRAS!

Grand Bal de Société, Paré, Travesti et Masqué,

DONNÉ LE MARDI GRAS, 1er MARS, Dans la Salle des Odd Fellows,

Sous la direction de MM

Thos Taquino	A. C. Smith	H. M. Isaacson
J. Ricketts, Jr.	F. A. Brule	W. J. Behan
F. P. Barendale	B. Varnée, Jr.	J. H. Batchelor
W. E. Deacon	Geo. Couse	A. Heyner
J. H. Guarin	Minos Kenner	A. Roubion.

Le Comité publiera, en temps utile, le programme des morceaux qui seront exécutés par l'orchestre pendant les promenades.

Le personnes qui désirent nous procurer des Baldes voudront s'adresser au vestiaire. Entrée du bureau par l'allée donnant à la salle de la Loge.

Les demande pour les billets d'invitation de dames devront être adressées au Secrétaire, avec le nom et la demeure de la personne qui en sera l'objet.

Le Comité se réunira tous les Mardis et Vendredis, à 8 heures du soir, dans le bureau du Secrétaire.

Aucune dame ne sera admise sans billet d'invitation dûment légalisé par le comité.

Toutes les personnes masquées seront tenues de se démasquer en présence des Commissaires préposés à l'admission, avant d'entrer dans la salle de bal.

Les cartes de souscripteurs et les invitations de dames ne sont en aucun cas transférables.

Il ne sera plus accordé d'invitations de dames après la dernière réunion des Commissaires, qui aura lieu la veille du bal.

UN GRAND BAL

Paré et Masqué

Sera donné par le

GEM CONCLAVE NO. 23, S. W. M.,

Dans la

BATISSE OCTOGONE, FAIR GROUNDS,

Dimanche, 27 Février 1870.

Avant le bal, exercices en dehors consistant en un grand jeu de Base Ball, Course d'un mille par des Ponies. Les deux meilleurs parcours seront faits.

On enregistrera les entrées au Gem, rue Royale ou en s'adressant à C. Leighton.

Prix.—Une BELLE SELLE montée en argent.

Aucune dame ne sera admise sans un billet d'invitation. On pourra s'en procurer en s'adressant à tout membre appartenant au Conclave.

AUX 5,000 COSTUMES!!

Costumes, Masques et Dominos.

1er Prix décerné à l'Exposition de la Louisiane.

MADAME ALABAU,

91 ...... RUE CONTI 91

Entre Bourbon et Dauphine,

SUCCESSEUR DE MADAME CUSSAN,

Etablie à la Nouvelle Orléans depuis plus de 25 ans.

Mme ALABAU offre à sa nombreuse clientèle et au public en général, des Costumes, Masques et Dominos en satin du meilleur choix, brodés et lamés or et argent, pour messieurs et dames, le tout très riche et arrivant directement de Paris.

Elle invite le public à venir examiner ces magnifiques costumes; il y en a pour tous les goûts.

Prenez tous vos costumes chez

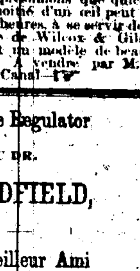

Mme ALABAU,

NE VOUS TROMPEZ PAS DE MAGASIN.

AVIS SPÉCIAL.

BUREAU de la compagnie du chemin de fer Jackson and Great Northern Rail Road—Nouvelle-Orléans, 7 février 1870. A partir de cette date et jusqu'à nouvel ordre, aucun fret ne sera reçu pour des points à l'Est de Jackson, Mississippi, sur les chemins de fer de Vicksburg et Meridian, et celui de Selma et Meridian.

T. S. WILLIAMS,
Surintendant général

Dépôt de Glaces françaises et allemandes.

LA PLUS GRANDE MAISON DES ETATS DU SUD, DANS CE GENRE D'AFFAIRES.

L. UTER,

No 49 .... RUE ROYALE .... No 49

Entre les rues de la Douane et Bienville.

OFFRE en vente, à de bas prix, et a toujours en main un immense assortiment de glaces françaises et allemandes, glaces françaises, double épaisseur, pour montres et vitrières; beaux tableaux à l'huile, gravures, lithographies coloriées et noires, chromolithographies de tous genres, cadres pour portraits et tableaux, ovales et carrés, de toutes dimensions et échantillons; fournitures pour la peinture à l'huile, l'aquarelle et le pastel, tapis, nattes, cordons de rideaux, stores de croisées, frises de rideaux, cordons pour tableaux, glands de soie, albums photographiques, livres de prière, crucifix, objets en bois sculptés, etc.

Un magnifique meuble de salle à manger, en noyer français, sculpté et d'un travail supérieur, à vendre bon marché.

Une attention particulière sera donnée à la restauration des cadres et à l'étamage des glaces.

M. Uter vient d'arriver du Nord, où il a choisi les dernières genres des articles mentionnés ci-dessus, et il reçoit ses achats par chaque steamer. Il invite ses amis et le public à venir visiter son magasin.

HUILE DE CHARBON.

Huile de Charbon double-raffinée, non-explosible.

Cette huile supérieure brûle dans les lampes portatives de toute espèce et les installations de gaz.

Huiles No 1, de Virginie et du Kentucky, garanties à l'épreuve de l'explosion.

LAMPES,

BECS DE GAZ,

CHEMINÉES ET MECHES

Aux plus bas prix des ventes en gros.

A. BOUCHARD,
rue Tchoupitoulas No 4.

MANUFACTURE A LA VAPEUR.

GRAUGNARD & SCHNEIDER,

MARCHANDS EN GROS ET EN DETAIL, Fabricants de Tabac à Priser et de Tabac à Fumer,

IMPORTATEURS DE CIGARES DE LA HAVANE.

No 11, Rue Vieille-Levée,

En face du Bureau de Poste, Nlle-Orléans.

TABACS de Périque, de la Virginie et du Maryland, à fumer.—Tabacs Périque, des Natchitoches, de la Virginie, Macouba, à la rose et d'Espagne, à priser.

Pipes Ecume de Mer, Bruyère et autres variétés, constamment en magasin.

Nous fabriquons également du Tabac à Chiquer, naturel et coupé fin et le vendons en barils de 10, 20, 40 et 80 livres.

Premiers Bains Russes du Sud.

LE soussigné annonce à ses amis et au public qu'il construit, dans son établissement de la rue Conti, No 164, des bains russes d'après de qu'il a établi dans les plus perfectionnés dans son voyage récent en Europe. Messieurs les médecins sont invités à examiner l'établissement. Les heures pour les messieurs sont de 6 heures du matin à midi et de 3 heures à 8 heures du soir; pour les dames, de midi à une heure. Le prix des bains sera de $1 50.

Les autres salles pour bains de vapeur sulfureux à l'eau ou à la vapeur et bains ordinaires, ont été changés pour l'hiver au moyen de la vapeur.

J'invite donc respectueusement le public à continuer sa confiance à cet établissement qui est depuis seize ans sous ma direction.

F. GAUFF.

SOLE AGENTS for the sale of KRUG & Co's CHAMPAIGN.

A. ROCHEREAU & CO.,

COMMISSION MERCHANTS,

Importers of Wines, Brandies, Sardines, &c., &c.,

16 & 18 .... ST-LOUIS STREET .... 16 & 18

LOTERIE.

Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

(Incorporée le 17 août 1868.)

CHAS. T. HOWARD .... Président

Loterie de Numéros Simples.

MAGNIFIQUE COMBINAISON.

20,000 NUMÉROS SEULEMENT.

GROS LOT - - - - - - - $50,000

CLASSE B.

Tirage, le SAMEDI, 19 fév. 1870, à la Nlle-Orléans

HOWARD, SIMMONS & Co .... Contracteurs

— PLAN —

20,000 billets—Prix du billet: $20 seulement.

[illegible: prize table]

Billets entiers: $20—coupons en proportion.

Lots payables en plein, sans déduction.

Les ordres doivent être adressés à

CHAS. T. HOWARD, Président,

Lock Box 692, Bureau de Poste de la Nlle-Orléans.

Envoyez un mandat sur la Poste ou enregistrez votre lettre.

EMILE DUPRÉ, F. REINE, Jr., F. H. PERILLOUX.

Nlle-Orléans—Paroisse St-Jean Baptiste.

DUPRÉ, REINE & Co., négociants commissionnaires et marchands de riz, au No. 34 de la rue Peters, coin Douane, Nlle-Orléans. Rice land Rice Mill, Plaquemines; Sonial Rice Mill, St. Charles. Avances libérales sur consignations.

MM. F. REINE, Jr. et F. H. PERILLOUX, de la Paroisse St-Jean-Baptiste, sont admis comme associés pour les affaires de commission et le commerce de riz, sous la raison DUPRÉ, REINE & Co.

EMILE DUPRÉ.

Zinc en Plaques. Zinc en Plaques.

Agence de la Fabrique "LA SALLE," de Zinc en Plaques.

Arrivé et attendu—

50 tonneaux Zinc en Plaques 9x36.

RICE BROS & CO.,
Aux Nos 89 et 91 rue du Camp

GRAINES DE COTON.

PETIT GOLFE, $1; Vicks 100, $1, Egyptian Lane, $2, Boyd Prolific, $1 25, Brown Mexican, $1; Edward quatre balles, $2; Peeler, $1; Tennessee, $1; Mulberry, $1 25; Okra, $1; Arkansas, $1; Jethro, $1 25; Dooley, $1, Dickson, $1.

Escompte de 10 à 25 pour cent aux marchands, suivant la quantité. STEELE, PINCKARD & Co., coin Commune et Tchoupitoulas.

Boulangerie à vendre,

SITUÉE dans la meilleure partie de la ville, avec une installation complète et une splendide clientèle.

Le propriétaire désirant quitter la ville, fera des conditions favorables et donnera un bail pour le terme qu'on demandera. S'adresser au bureau de l'Abeille.

Vins—Liqueurs—Provisions—&c.

G. W. DUNBAR & SON,

13 et 14 ...... RUE ST-LOUIS ...... 13 et 14

Nouvelle-Orléans,

IMPORTATEURS ET MARCHANDS

— de toute espèce de —

Liqueurs françaises, Anisette, Curaçao, Marasquin, Figues de la Louisiane, fraîches, en boîtes et dans des boîtes en ferblanc.

FABRICANTS des SIROPS DE FRUITS qui ont remporté le prix.

CAZAUX & VERGNOLE.

73 ...... VIEILLE-LEVÉE 73

MAISON FONDÉE EN 1841

IMPORTATION DIRECTE.

VINS rouge et blanc, Absinthe, Kirsch, Vermouth, Cordiaux et Liqueurs, Maraschino, Curaçao, Chartreuse, Raspail, Cacao à la vanille, Crème de Moka, Fruits à l'eau de vie. Prix modérés et qualité supérieure.

Daniel & James D. Edwards,

Nos 21, 24, 25, et 27 de la rue Delta, Nos 22, 24, 26, et 28 de la rue Front, Nouvelle-Orléans, Lne.

Fabricants d'équipages à vapeur, améliorés POUR LA FABRICATION DU SUCRE.

Et de toute espèce d'ouvrages EN CUIVRE, FER ET TOLE, ROBINETS EN CUIVRE, SOUPAPES, SIFFLETS DE MACHINES A VAPEUR, ALAMBICS et SERPENTINS en CUIVRE pour distilleries à grains et autres distilleries;

—Marchands de—

TUYAUX et INSTALLATIONS en FER, de toutes grandeurs

POMPES A VAPEUR ET A BRAS.

Ils font et réparent les JAUGES POUR VAPEUR et se chargent de toutes sortes de RÉPARATIONS qu'ils exécutent dans le plus bref délai.

SUCRES-MELASSES.

SUCRES RAFFINÉS, Sucre en pains, coupés, Sucre en morceaux et Sucre en poudre.

A. THOMSON & CO.,
No 4 de la rue Tchoupitoulas.

SIROP "Golden Syrup" de qualité supérieure, provenant de la Raffinerie Crescent City, marque Orléans, Louisiana et Chalmette.

A. THOMSON & CO.,
No 4 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES CLARIFIÉS—Blancs et jaunes, de différentes qualités.

A. THOMSON & CO.,
No 4 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES DE LA LOUISIANE. Différentes qualités de Sucres d'habitations.

A. THOMSON & CO.,
No 4 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES DE CUBA—En caisses et en boucauts.

A. THOMSON & CO.,
No 4 de la rue Tchoupitoulas.

MAURY & CO.,

GALLIER COURT, Nouvelle-Orléans.

Agents de Navires, Agent de Passagers pour la ligne de steamers entre le sud et Hambourg, et Agents d'Immigration.

COMPLETENT en ce moment leurs arrangements pour le transport de travailleurs étrangers dont le Sud a si grand besoin. Ils sollicitent des entrevues et des correspondances avec les planteurs et ceux qui possèdent des terres.

JULIUS LOEFFLER,

Successeur de CHARLES LOEFFLER,

POSEUR DE TUYAUX DE GAZ,

ET FABRICANT

D'Installations de Gaz, etc.—Dépôt de la manufacture de Tucker.

CANDELABRES, &c., EN FER FONDU.

No. 126 rue de Chartres, ent. St. Louis et Toulouse, Nouvelle-Orléans.

F. GONTHIER,

— a transporté son —

ETABLISSEMENT DE TAILLEUR,

— Au No —

34 ...... de la rue St. Charles 34

Vis-à-vis l'Hôtel,

Où il est prêt à recevoir ses anciens clients dont exécutera les commandes à des prix réduits.

J. BORDELOIS. J. P. MORLOT.

E. BORDELOIS & Co.,

IMPORTATEURS DE VINS, LIQUEURS ET EAUX-DE-VIE.

36, RUE BIENVILLE

PRELARTS! PRELARTS

SAMUEL BROOK,

No. 28 de la rue Nlle-Levée, entre les rues Lafayette et Poydras,

A constamment un grand assortiment de PRELARTS qu'il louera aux négociants pour couvrir les marchandises sur la Levée. Il placera toutes les avaries lorsque les articles auront été couverts par ses employés, et que ceux-ci se seront servis de ses Prélarts.

V. OEHMICHEN, successeur de Wm. Armstrong. L. B. POTHIER, de l'ancienne maison Pothier & Faudeux, de l'ancienne maison McLearian, Pothier & Co.

OEHMICHEN & POTHIER,

IMPORTATEURS et marchands de Quincaillerie étrangère et américaine, coutellerie, fusils, outils de charpentiers et de tonneliers, peintures, huiles, vernis, cordages, &c., &c.

Au coin des rues Bienville et Vieille-Levée, Nouvelle-Orléans, Lne.

Margaret Haughery,

Boulangerie mécanique, à vapeur, de MARGARET,

Nos 74, 76 et 78 de la rue de la Nlle-Levée,

Nlle-Orléans.

LES ordres sont promptement exécutés et on livre en ville sans frais de transport.

Moulin Persévérance à Riz,

PAROISSE ST-CHARLES.

CE moulin est construit à l'instar de ceux de Savannah; c'est le plus grand de la Louisiane, sous le rapport de la puissance et de la capacité. Les facilités de sont de beaucoup supérieures à celles des autres moulins. La bâtisse fait face au fleuve et a un grand débarcadère à "plateforme." Des planteurs riziers expérimentés qui avaient essayé des établissements de ce genre dans cet Etat, ont reconnu que le nôtre est le meilleur. Nous faisons, par voie d'exemple, 20 pour cent de riz.

La capacité de notre entrepôt est plus du double de celle de tout autre moulin de la Louisiane.

LAWRENCE & HERBARD, Agents, 47 Vieille-Levée. SIEWERD & KIP, Propriétaires.

AVIS

Aux Contribuables de la paroisse Jefferson, rive droite.

LES Contribuables de la paroisse Jefferson, rive droite, sont prévenus que les taxes basées sur le rôle d'évaluation de 1869 sont dues ainsi que les licences sur les métiers et professions pour 1870. Le soussigné sera à son bureau tous les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS, de neuf heures du matin à deux heures de l'après-midi, pour recevoir les dites taxes. Après le 1er mars, tous les comptes qui n'auront pas été perçus seront sujets à procédure judiciaire

L. A. HARANG
Shérif et percepteur de taxes.

CUVES

Toute espèce de Travaux de Charpente.

LE soussigné se charge de faire des cuves, d'exécuter toute espèce de travaux de charpente, de réparer, de changer les bâtiments, d'installer les magasins, etc.

J. B. BEHAN, No 14 de la rue Franklin, près Canal ou au Glass Box, 381 du bureau de poste de la Nouvelle-Orléans. Résidence, No 248 de la rue du Canal, près Franklin.

Louisiana Ice Manufacturing Co.

Nlle-Orléans, le 10 février 1870.

A UNE ELECTION tenue le mercredi 2 février 1870, les personnes suivantes ont été dûment élues Directeurs pour servir durant l'année 1870.

Wm. T. Hepp,	E. C. Millandon
J. M. Lapeyre,	James Jackson,
A. Rochereau,	Louis Schneider,
D. A. Chaffraix,	R. Pochelu,
Richard Lloyd.	

Et aujourd'hui à une assemblée du susdit Conseil des Directeurs, M. Wm. T. Hepp a été élu Président, à l'unanimité, et M. D. Pochelu, Secrétaire et Trésorier.

D. POCHELU, Secrétaire

Louisiana Cotton Manufactory.

Nlle-Orléans, le 8 février 1870.

LUNDI, 7 du courant, à une élection de Directeurs de cette institution, les messieurs dont les noms suivent ont été élus pour l'année

W. T. HEPP,	T. PERRILLIAT,
C. CAVAROC,	E. F. MIOTON,
J. A. BLANC.	

Et aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, M. E. F. Mioton a été élu président, à l'unanimité et M. Geo Perrilliat, secrétaire.

GEO. PERRILLIAT, Secrétaire.

Bureau de la Compagnie du GAZ,

10 FEVRIER 1870.

A une élection tenue à ce Bureau, le LUNDI 3 de janvier 1870, les personnes suivantes ont été dûment élues Directeurs, pour servir durant l'année 1870.

EDM'D J. FORSTALL,	O CURIE DUNCAN,
THOMAS SLOO,	J. O. LINGHAM,
ALBIN ROCHEREAU,	JAMES JACKSON.

Et à une assemblée du susdit conseil de Directeurs, tenue le 7 du courant, JAMES JACKSON, Esq., a été unanimement élu Président pour l'année courante.

WM. S. BROWN, Trésorier.

Bureaux de la Compagnie du Chemin de fer d'Orléans, au coin des rues Laharpe et White.

Nlle Orléans, 12 février 1870.

Avis aux actionnaires de la Compagnie du Chemin de fer d'Orléans.

L'ARTICLE VIII de la Charte de cette Compagnie ayant été amendé du consentement d'actionnaires représentant plus des deux tiers du montant des actions—consentement qui a été obtenu à une assemblée générale qui a eu lieu le 1er février 1870, après avis donné—les actionnaires ont informés qu'ils ont le privilège exclusif, pendant les quinze jours qui suivront la présente date, de prendre ou d'acheter des actions en proportion du montant de leurs actions. A l'expiration de ce délai, les dites actions seront offertes au public.

J. A. LABARTHE, Secrétaire.

Aux Contribuables.

JE payerai, gratis, les taxes du 1er, 2me, 3me et 4me Districts et fournirai, au plus bas prix du marché, les mandats pour le paiement des dites taxes.

J. HERNANDEZ,
No. 11 de la rue Carondelet.

Bureau de la Compagnie d'Assurance de la Louisiane.

No 129 de la rue de la Commune.

UNE élection des Directeurs, pour un an, aura lieu le deuxième lundi d'avril 1870, aux Bureaux de la Compagnie, le LUNDI, 2 février courant, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

J. P. ROUX, Secrétaire.

Nlle-Orléans, 4 février 1870.

Banque des Citoyens de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 3 février 1870.

AUJOURD'HUI, à une réunion des Directeurs, il a été déclaré un dividende de huit pour cent sur le capital actif (Banking Department) lequel dividende sera payé aux actionnaires au comptant à partir de lundi, 14 courant.

J. L. DELPIT, Caissier.

BANQUE DES MARCHANDS.

Nlle-Orléans, 14 janvier 1870.

LUNDI, 10 du courant, à une élection de Directeurs de cette institution, les messieurs dont les noms suivent ont été élus pour l'année

K. H. Reynes,	Saml. Jamison,
John William,	Alfred Dudley,
Charles F. Slaviack,	Saml. H. Boyd,
George O. Gamet,	Wm. H. Mattison,
Simon Hermann	Saml Wolf

MARDI, 11 du courant, à une assemblée de ces Directeurs, Mr. K. H. REYNES a été élu Président, à l'unanimité. A une réunion des Directeurs, il a été

Résolu qu'un dividende de cinq (5) pour cent soit déclaré, payable aux actionnaires ou à leurs représentants, à compter de la taxe de revenu interne, à partir de lundi, 7 février 1870.

THOMAS J. DIX, Caissier.

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.

Bureau, No. 129 de la rue de la Commune.

CETTE Compagnie assure contre les risques d'incendie, de mer et de rivières. Elle paie les pertes à la Nlle-Orléans, à New-York, à Londres, à Liverpool à Paris, au Hâvre ou à Brême, au choix des assurés.

CHARLES BRIGGS, Président.
ANTOINE CARRIERE, Vice Président
J. P. ROUX, Secrétaire.

BUREAUX DE LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER D'ORLEANS,

Encoignure des rues Laharpe et White.

Nlle Orléans, 15 janvier 1870.

DANS une réunion du Conseil des Directeurs de cette Compagnie tenue le 11 courant, il a été déclaré un dividende de cinq pour cent, payable aux porteurs d'actions à partir du 15 février. La taxe du revenu intérieur des Etats Unis, sera payée par la Compagnie.

[illegible] LABARTHE, Secrétaire.

AVIS.

AUX personnes qui payent leurs taxes d'Etat et prennent licences de [illegible] Troisième District.

Les personnes qui doivent des taxes d'Etat de 1869 et les licences d'Etat de 1870 sont prévenues que le soussigné sera prêt à recevoir les dites taxes à son bureau, au No 9 de la rue [illegible], à partir du 1er février 1870, et que les dits paiements dans les dits jours, [illegible] viennent conformément à la Loi.

[illegible]
Percepteur des taxes d'Etat pour [illegible]

Bureau du Grand Chemin de fer de la Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

Nlle Orléans, 10 janvier 1870.

UNE élection qui devait avoir lieu aujourd'hui pour huit Directeurs de cette compagnie de chemin de fer, les actions n'ayant pas été représentées, l'élection a été remise au MERCREDI, 26 du courant, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

CHARLES KERR, Secrétaire.

Bureau de Change et de Monnaie

BRUNO & WARNER,

148 rue Gravier, près de la rue St. Charles.

PAYENT les prix les plus élevés pour toutes monnaies en or et argent, lingots et billets américains ou étrangers. Achètent et vendent les bons du gouvernement, les actions et les billets de commerce. Tirent à vue et drafts sur New York et toutes les principales villes d'Europe, partout avec à la convenance des clients.

QUININE de toutes les marques,
Gomme arabique,
Saccharine,
Cochenille,
Indigo,
Muscade,
Macis,
Crème de tartre,
Camphre,
Tartre brut,
Savon Windsor brut,
Eau de fleur d'orange,
Acide tartrique
Canelle de Ceylan
Chloroforme.

En magasin et en Douane, A vendre par

E. J. HART & CO.,
Aux Nos 73, 75, 77 et 79 de la rue Tchoupitoulas.

LISEZ CECI!!!

LEON GODCHAUX,

81 ET 83 .... RUE DU CANAL .... 81 ET 83

Nos 213, 215 et 217 de la rue de la Vieille-Levée,

DOIT des remerciments à ses nombreux clients et au public pour le bienveillant patronage qu'ils ne cessent de lui accorder. Il constate avec plaisir que le bon sens et le bon goût se sont fait jour et qu'on a enfin fini par comprendre qu'il y a un avantage réel à acheter des vêtements qui, comme les siens, unissent la modicité du prix à la qualité supérieure de l'étoffe, à l'élégance de la coupe et à la solidité de la confection.

L'augmentation croissante de ses affaires l'a obligé d'ajouter une centaine d'ouvriers à ceux qui complètent déjà sa manufacture, et il est maintenant même, avec les dix coupeurs de première classe qui y sont toujours attachés, de faire face, dans un bref délai, à toutes les commandes qui pourraient lui être faites.

L'assortiment de marchandises qu'il a actuellement en magasin est des plus considérables. Comme tous les articles seraient trop longs à énumérer, il se borne à signaler les suivants:

COSTUMES fantaisie, complets, pour enfants de 3 à 7 ans.

COSTUMES fantaisie, complets, pour enfants de 8 à 14 ans.

COSTUMES fantaisie complets, pour jeunes gens de 15 à 20 ans.

COSTUMES fantaisie et autres, complets, pour hommes.

PARDESSUS de tous genres.

Aussi—Un grand assortiment de LINGE DE DESSOUS et de CHAPEAUX, Pour hommes, jeunes gens et enfants.

Le tout se vend à des prix avantageux pour les acheteurs, dans le but de faire place aux marchandises qui se fabriquent journellement.

FABRIQUE DE TABAC

A LA VAPEUR.

J. P. SARRAZIN,

Nos 91 et 93 de la rue de Chartres, coin Conti.

(*Succursale No 205 de la rue de Chartres.*)

Importateur de Pipes et de tous les articles de Fumeurs.

LE soussigné offre aux marchands de la campagne l'assortiment le plus complet qui se puisse trouver dans son genre de commerce, à la Nouvelle-Orléans, comprenant:

Pipes écume de mer	Boîtes à allumettes,
do imitation,	Poches à tabac,
do racine de Bruyère	Tuyaux en bois de cerisier,
do caoutchouc,	
do dites charcoal,	do en caoutchouc, etc.
do bois de rose,	do en ambre, etc.,
Pipes en terre, toute espèce.	

TABACS A FUMER:

Maryland,	Reliance,	Rough and Ready
Virginia,	Gambrinus,	Game Cock,
Perrique,	Industrie,	Club,

Vélocipède et Right Power du Maryland, qu'on ne doit pas confondre avec le Right Bower de Gail & Ax, de Baltimore.

TABACS A PRISER:

Virginie demi-gros; du Perrique; Macouba de rose &c.

EGALEMENT—Un grand stock de tabacs à chiquer en plugs, coupé fin, dans des feuilles de ferblanc, et coupé fin, naturel, en barillets de 10, 20, 40 et 80 livres; et par millions d'UN MILLION DE CIGARES de toutes les qualités et marques.

Prix très modérés.

J. P. SARAZIN.

J. K. BAILEY,

946 .... Rue du Canal .... 946.

VINAIGRE.

ACHAT de cidre, vin et bière aigres. Achat de barils vides.

DEMANDE DE MEUBLES.

ON donne de bons prix pour toute espèce de meubles de seconde main, au No 146 de la rue Girod, près Camp, et au magasin No 201 de la rue du Camp. A vendre, au même endroit, un bon lot de lits en fer et de meubles de bureau. Les personnes qui désirent acheter des meubles à bas prix, raisonnables trouveront leur avantage à s'adresser. On y achète des meubles en grandes ou en petites quantités, au comptant. [illegible] à des prix raisonnables.

VENTES JUDICIAIRES.

Vente par le Shérif de la Paroisse d'Orléans à l'effet d'opérer un partage.

Propriétés améliorées de valeur, dans le Deuxième District, à l'encan par le Shérif.

WM. E. FITZGERALD vs MARY E. COONEY, Veuve de JAMES WILLIAM FITZGERALD, aujourd'hui de POWERS.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 22,282.—En vertu d'un jugement rendu le 26 de janvier 1870, et signé le 31 du même mois de la même année, à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le samedi dix-neuf de mars 1870, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à l'effet d'opérer un partage, à la vente publique et adjudication des propriétés dont description suit:

1o UN TERRAIN situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues de l'Hôpital, Royale, des Ursulines et Bourbon, mesurant, mesure française, vingt-sept pieds de face à la rue Bourbon, sur une profondeur de soixante pieds face à la rue de l'Hôpital, formant l'angle des dites deux rues.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent.

2o Un autre terrain situé dans le District et îlet susdit, contigu à celui ci-dessus décrit, mesurant trente-deux pieds de face à la dite rue de l'Hôpital sur quarante-cinq pieds de profondeur, à laquelle distance le dit terrain s'élargit de trois pieds six pouces sur une profondeur ultérieure de quinze pieds, sur la ligne latérale, à gauche, limitrophe de la propriété aujourd'hui ou ci-devant appartenant à la Dame Monde.

Les bâtisses et améliorations sur les deux terrains susdécrits, comprennent:

1o—Une élégante Maison de Résidence, en briques, à deux étages, couverte en ardoises, avec verandah sur la façade portant le No 86 de la rue de l'Hôpital, ayant au rez-de-chaussée salon, salle à manger avec foyer et vestibule, au premier deux chambres à coucher avec foyer et vestibule. Une cuisine à deux étages en bois, couverte en ardoises, dépendances et appartenances, cave, waterworks, cour briquetée, porte cochère. Le gaz est introduit dans la maison.

2o—Une maison basse, en bois, couverte en bardeaux, portant le No 84 de la rue de l'Hôpital, et dépendances et appartenances.

3o Et une Maison briquetée entre poteaux, couverte en bardeaux, portant le No 80 de la rue de l'Hôpital, bâtie à l'encoignure, dépendances, et appartenances.

Les plans seront exposés à la Bourse quelques jours avant la vente.

CONDITIONS—Un tiers comptant et la balance à un et deux ans de crédit du jour de la vente, en billets de l'acquéreur, portant intérêt au taux de huit pour cent l'an de la date jusqu'à parfait paiement, et garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue. Les bâtisses devront être assurées au montant des billets dûs et la police devra être transférée au Shérif pour le compte de tout porteur des dits billets. L'acquéreur aura à payer cinq pour cent comme honoraires d'avocat en cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement du montant des dits billets.

THOS L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Médicaments.

LE CÉLÈBRE AMER

Aromatique, Stomachique et Tonique,

DE

PRICE.

Notre marque

I. X. L.

CE précieux amer est le fruit d'années de recherches et n'est inconnu ni des propriétaires ni de ses amis dont les conseils l'ont fait présenter au public sous cette forme et à des prix qui le mettent à la portée des masses. C'est un tonique stomachique qui n'a pas encore été excellé. Jamais préparation plus agréable, plus bienfaisante, plus propre à exciter l'appétit n'a été offerte au public. Les ingrédients dont il se compose sont innocents et c'est à l'un de nos concitoyens qu'on doit de le connaître. Sa supériorité reconnue, devrait le faire préférer à beaucoup d'autres qui se vendent à des prix qui nécessitent de profit qu'au propriétaire qui vit bon de nous.

On vend de ce tonique en très grandes quantités et jamais l'acheteur n'a manqué d'en être satisfait. On l'emploie avec le plus grand succès pour la dyspepsie, la faiblesse, les fièvres en frissons, les affections nerveuses, la torpeur du foie, la constipation et les maladies chroniques. On le recommande surtout aux personnes qui voyagent, soit sur terre soit sur mer. C'est le tonique le plus pur le meilleur qu'on ait encore offert au public.

Essayez-le avant de l'acheter.

Il est ne fait gratis, si le consommateur et le seul fait de ne sont pas satisfaits, l'argent est rendu.

A vendre par tous les marchands de comestibles droguistes et marchands en général.

JAS. W. PRICE & CO.,
Seuls propriétaires,
Dépôt, au No 193 de la rue Poydras.

RED JACKET BITTERS.
RED JACKET BITTERS.
RED JACKET BITTERS.
RED JACKET BITTERS.
RED JACKET BITTERS.
RED JACKET BITTERS.
RED JACKET BITTERS.
RED JACKET BITTERS.
RED JACKET BITTERS.

JOHN W. NORRIS,
Agent général du Sud,
27 CANAL

Nouvelle Orléans

NEW-FOUNDLAND

BITTER.

NOUS appelons votre attention sur cet AMER auquel nous avons donné le nom ci-dessus. On se sert, pour le faire, de l'eau de vie la plus pure, tirée de ce qui y entre n'est nuisible. Il a une grande vertu tonique, il exerce sur le foie une influence salutaire, lorsque cet organe a une tendance à la torpeur; c'est un stimulant doux, comme cordial fortifiant pour les dames, les enfants et les convalescents. Il est sans pareil. Le goût en est agréable et la couleur belle. Il guérit instantanément des crampes d'estomac.

Notre réputation est garante de sa pureté.

La dose pour un adulte garçon est d'une moitié à trois quarts d'un verre à vin, et moins en proportion pour les femmes et les enfants.

M. JULES TARDOS, de la Nouvelle Orléans,

ET

MM. HOLT, MURRAY & CO., Mobile,

nos agents le vendent par charettes au commerce. On le trouve dans toutes les groceries en gros des deux villes.

Nos agents ont l'ordre de faire au commerce des conditions aussi favorables que possible.

Les caisses renferment une douzaine de bouteilles.

EDMUND DEXTER & SON,

49 & 51, Sycamore street,
CINCINNATI, OHIO.

Dysenterie chronique.

NOUVELLE DÉCOUVERTE d'un remède infaillible contre la dysenterie la plus invétérée. Des attestations les plus respectables et les plus convaincantes seront produites aux personnes qui désireront en faire usage. S'adresser rue Marigny No 22, entre Victoire et Levée. On ne paiera qu'après guérison parfaite.

Tout le Monde en prend.

AMERS DE BRADY, pour les Familles.

Le meilleur Tonique du monde.

QUI a remporté le premier prix aux Foires de la Louisiane, du Kentucky, de l'Indiana, du Missouri, de l'Alabama, etc. A vendre par

J. B. VANHORN & CO

BANDAGE HERNIAIRE.

Sans ressorts, sans ouate ou bandes de jambes.

BANDAGES HERNIAIRES PATENTES, DE H. SPILLMAN, Patentés le 7 septembre 1869.

Ils sont portés aujourd'hui plus communément que tous les autres bandages du monde dans tous les changements d'âge, par les deux sexes.

La Faculté est respectueusement invitée à les examiner

Seul propriétaire du célèbre bandage ouaté, patenté, de W. Johnson, pour la Louisiane.

Fabricant de toute espèce d'attaches orthopédiques.

Attention particulière pour les enfants.

Une dame est chargée de servir les dames.

H. SPILLMAN,
93 .... Rue Baronne 93

A vendre — Le droit de vendre de ces bandages dans l'Etat.

Traitement du Dr. Boyer, de Paris, pour la guérison de la Goutte et des Rhumatismes.

LE traitement du Dr. Boyer pour la guérison de la Goutte, des Rhumatismes et des Névralgies dites rhumatismales, a eu, sans contredit, le plus grand succès médical de ces dernières années à Paris. Basé sur la connaissance approfondie de ces maladies, il s'étaye sur les progrès immenses que la science moderne a accomplis dans la cure de ces affections réputées autrefois incurables. Le goutteux ou le rhumatisant qui suivra ce traitement éprouvera d'abord un grand soulagement. Toute douleur cessera dès le premier jour et s'il le suit avec intelligence et exactitude, les attaques en accès diminueront graduellement et rapidement, puis, la cure radicale s'en suivra, si l'organe n'est pas atteint profondément par une ancienne maladie.

Dans ce dernier cas, le succès est aussi certain, mais plus éloigné.

Le traitement du Dr. Boyer n'éteint pas seulement la douleur et ne fait pas seulement cesser l'accès de goutte ou de rhumatisme. Il s'adresse non seulement à la manifestation de la maladie mais à la maladie elle-même. Il agit surtout sur le sang et sur les appareils secréteurs, la muqueuse intestinale, les reins et la peau, ce qui fait de cette méthode une méthode rationnelle n'ayant rien de commun avec celles qui réussissent quelquefois à faire cesser momentanément les accès, mais ne guérissent pas.

La liqueur spécifique du Dr. Boyer est composée de dissolutions d'hydragogues et d'ombellifères aromatiques. Ni mercure, ni colchique, ni opium, ni aucune de ces substances qui peuvent avoir une action fâcheuse sur l'économie n'entrent dans les remèdes du Dr. Boyer.

S'adresser chez C. DUHAMEL,
111 rue du Canal,

Où l'on trouvera les instructions et les notes nécessaires.

LE "MERIDIEN."

NOUS avons acheté du propriétaire, M. Chevanne, ce café si avantageusement connu et situé dans le Passage de la Bourse, entre les rues Canal et Douane, presque en face du "Sazerac." Nous donnons que les meilleures liqueurs, car nous avons l'intention de maintenir la réputation du "Meridien" et conserver sa clientèle de connaisseurs.

John Lattreyte, autrefois du "Sazerac."
Manuel Narss, autrefois du "Washington House."

LUNCH CHAUD de 10 heures et demie à 1 heure.

Pour économiser le travail et avoir de grandes récoltes,

EMPLOYEZ DU

SUPERPHOSPHATE DE NOIR ANIMAL

ET DU

NOIR ANIMAL PULVÉRISÉ

DE STERN.

LES INCOMPARABLES ENGRAIS.

NOIR ANIMAL de tous les degrés constamment en magasin.

LOUIS STERN & BROS., Fabricants.
Bureau, No 14 de la rue de Chartres.

VENTES JUDICIAIRES.

TOMY LAFON vs JOSEPH RODRIGUEZ & JOSEPH JANSEN.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. [illegible]—En vertu d'un writ de fieri facias [illegible]

[illegible]

THOS L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

JAS. L. LOBDELL vs. W. H. BUSHNELL & ALS.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—[illegible]

THOS L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans

ALLAIN EUSTIS vs J. E. DE GRUY

CINQUIEME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans—[illegible]

[illegible]

JAMES T. ANDERSON vs WILLIAM [illegible]

CINQUIEME COUR DE DISTRICT [illegible]

[illegible]

A. ROCHEREAU & [illegible] vs [illegible] NEWLAND

SIXIEME COUR [illegible]

[illegible]

SAMPSON FRYERS vs CYOTA [illegible] LES MEMES vs LA MEME.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—Nos 25,867 et 25,87— [illegible]

[illegible]

THOS L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

GEORGE P. DESHON vs PATRICK CONROY.

SEPTIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 1 [illegible]—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Septième Cour de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le MARDI quinze de février 1870 à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Deux terrains situés dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, [illegible] (aujourd'hui Lafay [illegible]), Howard et Poydras. Les dits terrains sont désignés par les numéros Un et Deux de l'îlet numéro Trente-deux, d'après un plan dressé par A. de Armas, arpenteur, et enregistré le 21 mars 1861 et déposé en l'étude de A. Mazureau, notaire public à cette ville, à la date ci-dessus.

Les dits terrains sont contigus et mesurent, chacun, trente-six pieds de face à la rue St Paul (aujourd'hui Liberty) sur une profondeur de cent vingt pieds de profondeur.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient au défendeur pour s'en être rendu adjudicataire à une vente publique faite par Harry T. Hays, ci-devant shérif de la paroisse d'Orléans, le 15 décembre 1867 en vertu d'un writ de Bari Jacias, lancé dans l'affaire d'Henry Laycole [illegible] Moriarty, subrogé, vs Jules [illegible] No 16,839, rôle du titre de la Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

S. FIELD & Co, vs. J. B. MAILHE & A. L. POREE

SIXIEME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans—No. 9,[illegible].—En vertu d'un writ de fieri facias [illegible] à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le MARDI, vingt de février 1870, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Deux terrains situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet [illegible] par les rues St Claude, St Philippe et de la Broad, White, Dumaine et St [illegible] qui sont désignés par les numéros dix-neuf et vingt d'après un plan dressé par Louis H. Pilié, et déposé en l'étude de E. Bouny, notaire public en cette ville.

Les dits terrains sont contigus et mesurent chacun, sept pieds de face à la rue Broad, vingt-sept pieds neuf pouces et quatre lignes de largeur derrière sur une profondeur de cent vingt pieds.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de la ville de la Nouvelle-Orléans, suivant acte au rapport du dit notaire Bouny, en date du 3 mars 1859.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Avis au Public.

MONSIEUR PIERRE DEJAN, de retour d'Europe et du Nord, prévient le public et sa nombreuse clientèle qu'il vient de s'approvisionner dans les villes de l'Est de [illegible] chevaux et voitures [illegible] personnes qui ont bien voulu l'honorer jusqu'ici de leur confiance peuvent compter [illegible] qu'il se montrera digne [illegible] par des soins constants, en assurant son complet de [illegible]

La maison s'occupe de toute réparation, [illegible] en disposition des voitures pour les demandes.

VENTES A L'ENCAN.

PAR VINCENT & CO.

GRANDE VENTE DE

Marchandises Sèches Etrangères et Américaines.

PAR VINCENT & CO. G. Vincent, encanteur. Il sera vendu MARDI, 15 du courant, à 10 heures, aux Nos 62 et 64 de la rue de la Douane—[illegible] coton blanc et coton écru, cotonades [illegible], indiennes de fantaisie, couvertures, cotonnades [illegible], jeans laine, coutils à draps, [illegible] cotons écrus, toiles à draps, [illegible] et [illegible], ducks fil, coutils, [illegible], couvertures de tables, flanelles, serviettes, mouchoirs, tartans, mousselines de suisse, nansouk, tape checks, linons Bishop, toile, [illegible], mignonnettes, stripes, alpaca en couleur, bonneterie.

—Et—

200 lots de boutons assortis.

—Et—

Articles de fantaisie.

PAR D. E. MORPHY.

Farine. Farine.

PAR D. E. MORPHY—A. E. Morphy, Encanteur—Il sera vendu, aujourd'hui, MARDI, 15 février, à 11 1/2 heures du matin, sur la Levée, en face de la rue Girod, pour compte de qui il appartiendra

50 barils, plus ou moins de farine.

Conditions comptant.

Clous! Clous! Clous!

PAR D. E. MORPHY, A. E. Morphy, encanteur—Il sera vendu MARDI, 15 février 1870, à 10 heures du matin, au magasin No. 47 de la rue des Magasins, pour le compte de qui il appartiendra

20 boucauts, plus ou moins, de clous.

Conditions comptant.

PAR S. GUINAULT.

Propriété de valeur sur la rue de l'Histoire, No 17.

PAR S. GUINAULT, encanteur, bureau encoignure des rues de la Bourse et Bienville—SAMEDI, [illegible] 1870, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles [illegible]

[illegible]

Jolie Propriété rue Royale ou Camelavie, No 371.

PAR S. GUINAULT, encanteur. Bureau, en [illegible] Passage de la Bourse et Bienville—SAMEDI, [illegible] 1870, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St Charles, rue St [illegible]

[illegible]

Placement avantageux d'une grande propriété d'encoignure.

PAR S. GUINAULT, Encanteur. Bureau, en [illegible] Passage de la Bourse—SAMEDI, [illegible] il sera vendu, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St Charles, rue St [illegible]

[illegible]

Beaux Meubles.

Vente pour cause de départ.

PAR S. GUINAULT, [illegible]

[illegible]

PAR B. J. MONTGOMERY.

Chevaux et Mulets.

Vente importante de beaux Chevaux de selle et de harnais, Mulets, Buggies, Harnais, &c., à l'encan.

PAR B. J. MONTGOMERY, Encanteur. [illegible] MARDI, 15 février 1870, à 10 heures [illegible] aux Nos 213 et 215 rue [illegible]

[illegible]

Meubles. Meubles. Meubles.

PAR B. J. MONTGOMERY—B. J. Montgomery [illegible] Il sera vendu MARDI [illegible]

Un assortiment général de Meubles,

TELS QUE: [illegible]

[illegible]

PAR O. VALETON.

Vin Rouge en barriques!

PAR O. VALETON, Encanteur—MARDI, [illegible] No. 14, rue Natchez [illegible] vin rouge.

Conditions comptant. 15 fév.

O. VALETON,

ENCANTEUR,

No 14, rue Natchez, entre Tchoupitoulas et Magasins.

OFFRE en vente le MARDI, JEUDI et SAMEDI, un grand assortiment de marchandises, [illegible], jambons, épaules, beurre, poix, graisse, huile, huile d'olive, vins de toutes qualités, fromages, [illegible]

PAR J. DEJAN Jr.

Vente péremptoire de MEUBLES PARISIENS de très grand prix, tapisseries, glaces françaises, tables, bustes et dames en soie, porcelaines, bronzes et vermeil, coutellerie, argenterie et plaqué, tableaux à l'huile et gravures de prix, importés d'Europe.

PAR J. DEJAN Jr., Encanteur. Bureau No [illegible]—[illegible] février 1870, à 10 heures [illegible]

[illegible]

Succession de Rémy Maynard—No 26,786.

Actions de la Banque de l'Union de la Louisiane et de la Banque des Mechanics' and Traders'.

PAR J. DEJAN Jr., encanteur. Bureaux [illegible] SAMEDI [illegible]

[illegible]

VENTES A L'ENCAN

d'Animaux et de Véhicules.

PAR J. DEJAN Jr., encanteur—dans l'établissement du Rising Sun of the South, rue Toulouse 120, 122 [illegible], et rue St Louis 119, 121, 123, entre Dauphine et Bourbon—

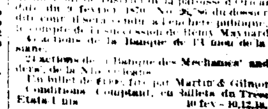

[illegible] mulets mexicains de bonne taille.

[illegible] chevaux mexicains de bonne taille.

[illegible]

Jours et heures de vente: les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS de chaque semaine de [illegible] heures A. M. La première vente aura lieu [illegible]

Dr R. DELRIEU,
Propriétaire et Directeur général.

Meubles, Pianos et Meubles de Bureaux—à l'encan.

Ventes régulières: Lundi, Mercredi, Vendredi.

PAR J. DEJAN Jr., Encanteur. Bureau et en [illegible]

[illegible]

CHEVAUX ET MULETS.

Grande vente de beaux chevaux de selle et de harnais, mulets, buggies et harnais—à l'encan.

PAR J. DEJAN Jr., Encanteur. Il sera vendu, MARDI, 15 février, 1870, à 10 heures et demie du matin, aux écuries de P. Liner, rue Gravier [illegible]

[illegible] beaux chevaux de selle et de harnais, seuls et par paires, beaux mulets d'habitations et de ville, &c. &c.

—Egalement—

Beaux buggies couverts et découverts, harnais, selles &c. &c.

Conditions, comptant, en billets du Trésor des Etats Unis

JOHN ARMSTRONG,

Fonderie et Fabrique de Bouilloires, AU COIN DES RUES BRAINE ET NOUVELLE LEVÉE Nouvelle-Orléans, Lne.

FABRIQUE DE MACHINES A VAPEUR, VERTICALES ET HORIZONTALES, Moulins à sucre, machines à séchier, moulins à scie, colonnes en fer, liquides de bâtisses, fourneaux, étrier à grilles, locomotives à haute pression, caisses et cloisons, de toute espèce, &c. &c.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOR[illegible] & CO.

Grande vente sans réserve, de

[illegible]

PAR JOHN ROBERT.

Marchandises [illegible] VENTE SANS RESERVE.

[illegible]

PAR [illegible] FERNANDEZ.

[illegible]

MAGNIFIQUE [illegible] DE [illegible] POUR JARDINIERS

PROPRIÉTÉ AMÉLIORÉE.

[illegible]

PAR [illegible] DE FERIET.

Agréable [illegible] en briques et à étage, dans la [illegible] entre les rues St-Philippe [illegible]

[illegible]

PAR [illegible] HARDEY & CO

Trois Magasins en briques et à étage [illegible] Dauphine et Bienville.

Une Maison double basse, en bois, dans la rue Bienville

[illegible]

Hôtels.—Restaurants.—Cafés.

RESTAURANT DE PARIS.

32, Rue Bienville.

[illegible]

SALON D'HUITRES.

RESTAURANT

JANZEN,

[illegible] No 10 rue Royale, Nlle Orléans.

RESTAURANT COSMOPOLYTE

[illegible]

BISMARK.

[illegible]

Pianos. Pianos,

Instruments de Musique,

CHARPAUX & LOUBERE,

46 .... RUE ROYALE 46

IMPORTATEURS [illegible]

[illegible]

Farine. Farine.

A. POINCY & SON,

51 .... RUE TCHOUPITOULAS 51

Agents pour la vente des célèbres marques de farines:

[illegible]

C. DUHAMEL,

OPTICIEN,

AU NO 111 DE LA RUE DU CANAL,

[illegible]

TOUTE espèce de lunettes et de verres [illegible]

[illegible]